



LICENCIEMENT ECONOMIQUE ET PSE : LE NOUVEAU CADRE LEGAL

INTERVENANT

Me Dorian JARJAT,
Avocat spécialiste
en droit du travail

MODALITÉ

Durée :
1 Jour (7 heures)

Date et horaires :
A définir
sur mesure

Lieu :
Dans vos locaux
Ou au cabinet

Coût :
Devis individualisé
Préparé à la demande

PUBLIC

DRH, responsables et
gestionnaires RH

Chefs d'entreprise, Directeurs
d'établissement

Tous managers

CONTACT

Le Premium (2ème étage)

131 Blvd Stalingrad 69624
VILLEURBANNE Cédex

Tél. : 04 26 84 67 67
Fax : 04 26 84 67 60

formation@renaud-
avocats.com

www.renaud-avocats.com

OBJECTIFS

Maitriser les nouvelles règles introduites par la loi de sécurisation de l'emploi

Faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et leurs incidences

Acquérir la méthodologie et les repères nécessaires à la conduite sécurisée d'une procédure de licenciement économique

Evaluer les risques juridiques induits et savoir prendre les bonnes initiatives pour limiter ces risques

PROGRAMME

MATIN : LES BASES JURIDIQUES

La construction du motif de licenciement économique

- Le motif économique réel et sérieux : revue de jurisprudence
 - Difficultés économiques et sauvegarde de la compétitivité
 - Suppression de postes et modification du contrat de travail
 - L'obligation de reclassement et d'adaptation
- Le cadre d'appréciation du motif économique dans un groupe de sociétés

Les critères d'ordre de licenciement

- Cadre d'appréciation des critères d'ordre
- Choix et pondération des critères d'ordre

Déterminer la procédure applicable

- Licenciement individuel / collectif / P.S.E.
- Congé de reclassement / CSP

La procédure de licenciement pour motif économique individuelle

La procédure de licenciement pour motif économique de 2 à 9 salariés

La procédure de P.S.E.

- Accord ou plan unilatéral
- La procédure d'information consultation CE / CHSCT
- Les expertises
- Les nouveaux pouvoirs de la DIRECCTE
- Les nouvelles formes de contentieux

APRES MIDI : LES CAS PRATIQUES REELS

Traitement interactif d'une série de mini-cas pratiques réels permettant de mettre en œuvre et en perspective les connaissances acquises lors de la matinée.